

# Règlement technique du TRAIL DES GRANDS COUTELIERS 2026

## - L'édition du Phoenix -



### 1. ORGANISATION

Le Trail des Grands Couteliers – L'édition du Phoenix, est une épreuve organisée par l'association TEAM GC Raid Multisports. Cette épreuve est inscrite au calendrier des Courses Hors-Stades de la Dordogne. Elle est soumise à la réglementation de la Commission Nationale des Courses Hors-Stades. Le TGC peut se courir sur deux jours (en combiné) ou uniquement sur l'une des épreuves du samedi ou du dimanche.

### 2. LES ÉPREUVES

Les épreuves se déroulent sur deux jours : le samedi 28 février 2026 et le dimanche 1er Mars 2026.

Dates	Horaires	Epreuves	Distances	Départ	Arrivées
Samedi 28 février 2026	19h00	Les Couteliers – La Nocturne	9,5km (320D+)	Viaduc de Nontron	Place Paul Bert 24300 NONTRON
Dimanche 1 <sup>er</sup> mars 2026	8h30	Le Grand Trail des Couteliers	36km (850D+)	Viaduc de Nontron 24300 NONTRON	Place des Droits de l'Homme 24300 NONTRON
	9h00	Trail des Grands Couteliers	24km (550D+)		
	9h15	Course enfants	1,5km/ 3km/ 4,5km		
	10h00	GC le Trail	12km (320D+)		
	10h00	Marche	12km		

**Une barrière horaire sera mise en place sur le Grand Trail des Couteliers - 36km au km 12 à 10h30.** Tous les concurrents se présentant après cet horaire seront automatiquement déclassés et basculés sur le parcours 24km. Ils pourront rentrés par leur propre moyen à l'arrivée sans que l'organisation n'en soit tenue responsable.

### 3. INSCRIPTIONS

Par Internet à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2025 sur le site [www.team-gc24.com](http://www.team-gc24.com) avec paiement sécurisé par carte bancaire : Les inscriptions par Internet seront validées par les organisateurs dès la réception des documents demandés. L'organisateur prend en charge la commission du site KLIKEGO (jusqu'à 1.70€/inscrit).

⚠ Augmentation + 4€ à partir du 01 janvier 2026 (sauf pour la marche).

Dates	Horaires	Epreuves	TARIF (jusqu'au 31/12/25)	TARIF (après le 01/01/26)	Limite (Epreuve simple)	Limite (Combiné)	TOTAL
Samedi 28 février 2026	19h00	Les Couteliers – La Nocturne (9,5km)	10€	14€	Limite 180 inscrits	Limite 170 inscrits	Max 350
Dimanche 1 <sup>er</sup> mars 2026	8h30	Le Grand Trail des Couteliers (36km)	34€	38€	Limite 160 inscrits	Limite 40 inscrits	Max 200
	9h00	Le Trail des Grands Couteliers (24km)	24€	28€	Limite 250 inscrits	Limite 50 inscrits	Max 300
	9h15	Course enfant	Gratuit (inscription sur place)		-	-	-
	10h00	GC le Trail (12km)	14€	18€	Limite 270 inscrits	Limite 80 inscrits	Max 350
	10h00	Marche	8€		-	-	Max 400

TARIFS - SPÉCIAL COMBINÉS			
Epreuves	TARIF combiné (jusqu'au 31/12/25)	TARIF combiné (après le 01/01/26)	Limites des inscriptions
Combiné Trail nocturne 9,5km + Trail 12km	20€	24€	Limite 80 inscrits
Combiné Trail nocturne 9,5km + Trail 24km	30€	34€	Limite 50 inscrits
Combiné Trail nocturne 9,5km + Trail 36km	40€	44€	Limite 40 inscrits

**CLOTURE DES INSCRIPTIONS EN LIGNE LE 15 FEVRIER 2026 (pas d'inscriptions sur place)\***

\*Sauf pour la marche (dans la limite des 400 places disponibles) et les courses enfants.

*Le nombre estimé de participants pour les épreuves chronométrées est de 1200 personnes et de 400 personnes pour l'épreuve de Marche. Tout engagement est ferme et définitif. Il ne peut faire l'objet d'aucun remboursement sauf conditions mentionnées à l'article 11. Les organisateurs se réservent le droit d'augmenter les limites d'inscrits d'une épreuve en diminuant le nombre d'inscrits au combiné incluant cette épreuve ou vice-versa, en restant dans les limites maximums totales fixées ci-dessus.*

*Exemple : Trail des Grands Couteliers (24km) – limite de 50 combinés atteinte, ouverture à 70 combinés et baisse à 230 inscrits sur l'épreuve simple pour atteindre toujours 300 concurrents au total.*

## 4. CATEGORIES AUTORISEES

Dates	Horaires	Epreuves	Catégories minimales autorisées	Année de naissance
Samedi 28 février 2026	19h00	Les Couteliers – La Nocturne (9,5km)	Cadets (16-17ans)	2009 à 2010
Dimanche 1 <sup>er</sup> mars 2026	8h30	Le Grand Trail des Couteliers (36km)	Espoirs (20-22ans)	2004 à 2006
	9h00	Le Trail des Grands Couteliers (24km)	Juniors (18-19ans)	2007 à 2008
	9h15	Course enfant <i>(A partir de 10 ans)</i>	1,5km (Poussins 10-11ans) 3km (Benjamins 12-13ans) 4,5km (Minimes 14-15ans)	2015 à 2016 2013 à 2014 2011 à 2012
	10h00	GC le Trail (12km)	Cadets (16-17ans)	2009 à 2010

(Source : Réglementation des Manifestations Running 2026 – Fédération Française d'Athlétisme)

[Microsoft Word - Règlement Running 2020 VDEF.docx](#)

## 5. CERTIFICATS MÉDICAUX et LICENCES

Toute participation à une compétition est soumise à la présentation obligatoire par les participants :

Participant MAJEUR	Participant MINEUR
Licence Athlé Compétition, Licence Athlé Entreprise, Licence Athlé Running délivrés par la Fédération Française d'Athlétisme, en cours de validité à la date de la manifestation.	
<b>OU</b>	
<b>Attestation PPS</b> (papier électronique ou de type QR Code) indiquant que la personne a réalisé le Parcours de Prévention Santé mis en place par la FFA via sa plateforme dédiée dont les conditions d'utilisation sont établies également par la FFA. Pour être valable, le PPS doit avoir été effectué au maximum trois mois avant la date de la manifestation à laquelle la personne souhaite s'inscrire. Lien : <a href="#">Parcours de Prévention Santé   Parcours de Prévention Santé</a>	<b>Questionnaire relatif à son état de santé</b> renseigné conjointement par l'athlète et les personnes exerçant l'autorité parentale. Les personnes exerçant l'autorité parentale sur le mineur attestent auprès de la FFA que chacune des rubriques du questionnaire donne lieu à une réponse négative. A défaut, elles sont tenues de produire un certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique de l'athlétisme ou de la discipline concernée en compétition datant de moins de six mois. Lien : <a href="#">questionnaire_sante_mineur.pdf</a>

**ATTENTION : La responsabilité des organisateurs étant directement engagée, aucune inscription ne sera enregistrée si la preuve n'est pas faite de l'existence d'un PPS ou d'une licence acceptée par la FFA.**

Dans le cas où les participants étrangers sont tenus de fournir un certificat médical d'absence de contre-indication, ce certificat doit être rédigé en langue française, daté, signé et permettre l'authentification du médecin, que ce dernier soit ou non établi sur le territoire national. S'il n'est pas rédigé en langue française, une traduction en français doit être fournie.

## 6. PARCOURS

Les épreuves du Trail des Grands Couteliers se dérouleront sur les communes de Nontron, Savignac-de-Nontron, Saint Martial de Valette, Saint Pardoux la Rivière, Sceau St Angel, Champs Romain. Toutes ces communes font l'objet d'une demande particulière pour le passage sur leurs chemins vicinaux. Le Trail nocturne du samedi soir est 80% urbain et 20% rural. Les Trails du dimanche matin sont à 90% sur terrain rural avec du dénivelé.

## 7. DOSSARDS

La participation aux épreuves nécessite le port du dossard fixé sur la poitrine ou la cuisse par 4 épingle. Il ne devra en aucun cas être réduit, découpé, plié sous peine de disqualification (puce intégrée au dossard).

**Les dossards seront à retirer le matin de la course ou la veille sur présentation d'une pièce d'identité ou d'une carte de retrait (mail ou QR code) et ce à titre individuel. Le retrait par une personne pour un groupe ne se fera que sur présentation de l'ensemble des pièces d'identités des dossards récupérés.**

En cas de limite maximum atteinte sur une épreuve, une liste d'attente et une bourse aux dossards sera mise en place via le site d'inscription Klikego.

## 8. CLASSEMENTS ET RÉCOMPENSES

- ✓ Les Couteliers – La Nocturne 9,5km : récompenses aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch.
- ✓ GC le Trail de 12 Km : récompenses aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch + récompenses aux premiers de chaque catégorie (Homme et Femme).
- ✓ Trail des Grands Couteliers 24 Km : récompenses aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch + récompenses aux premiers de chaque catégorie (Homme et Femme).
- ✓ Grand Trail des Couteliers 36 Km : récompenses aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch + récompenses aux premiers de chaque catégorie (Homme et Femme).
- ✓ Combiné - Trail nocturne 9,5km + Trail 12km : récompenses aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch.
- ✓ Combiné - Trail nocturne 9,5km + Trail 24km : récompenses aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch.
- ✓ Combiné - Trail nocturne 9,5km + Trail 36km : récompenses aux 3 premiers hommes et 3 premières femmes au scratch.

**Pas de cumul des récompenses.** En cas d'égalité, le concurrent de la catégorie d'âge la plus grande ou le plus âgé (si de catégorie équivalente) se verra obtenir la meilleure place.

## 9. MATERIEL OBLIGATOIRE

Pour le samedi soir, La Nocturne, une lampe frontale en état de fonctionnement est obligatoire.

Pour le dimanche, sont vivement conseillés :

- un téléphone portable
- une réserve d'eau de 250ml minimum
- un système d'éclairage fonctionnel (lampe torche, lampe frontale, téléphone portable, etc...) pour le passage du tunnel (environ 500m)

## 10. REPAS

<u>SAMEDI 28 FEVRIER 2026</u>	<u>DIMANCHE 1<sup>er</sup> MARS 2026</u>
A partir de 20h30	A partir de 12h00
<b>PASTA PARTY</b>	<b>REPAS DES COUTELIERS</b>
<b>10€</b>	<b>12€</b>

**⚠ Réservation obligatoire avant le 15 février 2026 !**

Nombre de repas limité à 250 personnes le samedi soir et 300 personnes le dimanche midi.

## 11. ABANDONS

Tout concurrent souhaitant abandonner devra obligatoirement se présenter à un poste de ravitaillement ou de signaleurs afin de se faire rapatrier. En dernier recours, se présenter à l'arrivée pour remettre son dossard.

## 12. ANNULATION COURSE – ANNULATION PARTICIPATION

En cas de force majeure, d'événement climatique, de catastrophe naturelle ou de toute autre circonstance mettant en danger la sécurité des concurrents, l'organisation se réserve le droit de modifier le circuit ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation de l'épreuve, aucun remboursement ne sera possible.

L'inscription au Trail des Grands Couteliers pourra être remboursée pour les motifs suivants et sous présentation d'un justificatif faisant foi : maladie, accident, ou décès d'un membre de la famille ou d'un proche.

## 13. DOMMAGE MATERIEL

L'organisateur décline toute responsabilité en cas de dommages (vols, bris, perte, etc...) subis sur les biens personnels des participants et ce même s'il en a la garde. Les participants ne pourront donc pas se retourner contre l'organisateur pour tout dommage causé à leur équipement. La souscription d'une assurance garantissant ces risques est du ressort de chacun.

## 14. SERVICE MÉDICAL

- 2 postes médicaux, 1 médecin, 6 secouristes, 1 ambulance, 1 véhicule de secours.
- Service médical assuré par une association ou société privée agréée par le ministère de l'Intérieur.
- La course pourra être neutralisée quelques instants pour l'évacuation d'un blessé et laisser passer en priorité une ambulance et/ou véhicule de sécurité.

Cette couverture médicale est présente pour porter assistance à toute personne en danger. Il appartient au coureur en difficulté ou sérieusement blessé de faire appel au secours :

- En se présentant à un membre de l'équipe de couverture médicale,
- En appelant le PC course,
- En demandant à un autre coureur ou marcheur de prévenir les secours.

**Il appartient à chaque coureur ou marcheur de porter assistance à toute personne en danger et de prévenir les secours sous peine de disqualification.**

Un coureur ou marcheur faisant appel à un médecin ou un secouriste se soumet de fait à son autorité et s'engage à accepter ses décisions.

Les médecins et secouristes sont habilités :

- A mettre hors course (en invalidant le dossard) tout concurrent jugé inapte à continuer l'épreuve.
- A faire évacuer par tout moyen les concurrents qu'ils jugeront en danger.

## 15. ASSURANCE

Responsabilité civile : conformément à la loi, les organisateurs ont souscrit une assurance couvrant les conséquences de leur responsabilité civile, celles de leurs préposés et de tous les participants à la course « Le Trail des Grands Couteliers ».

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence. Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.

## 16. UTILISATION D'IMAGE

« J'autorise expressément les organisateurs, ainsi que leurs ayants droit tels que les partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles je pourrais apparaître, prises à l'occasion de ma participation au Trail des Grands Couteliers, sur tous supports y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée ». Si toutefois je souhaite m'opposer à cette utilisation, je peux en faire la demande par mail auprès des organisateurs à l'adresse [teamgc24@gmail.com](mailto:teamgc24@gmail.com).

## 17. CNIL

Conformément aux dispositions de la loi n° 78-17 du 11 janvier 1978 modifiée dite « informatique et libertés », chaque organisateur de Courses Hors Stade s'engage à informer les participants à leur compétition que les résultats pourront être publiés sur le site internet de l'épreuve et sur celui de la Fédération Française d'Athlétisme.

Si des participants souhaitent s'opposer à la publication de leur résultat, ils doivent expressément en informer l'organisateur et le cas échéant la FFA à l'adresse électronique suivante : [cil@athle.fr](mailto:cil@athle.fr) ou par courrier à : CIL, 33 Avenue Pierre de Coubertin, 75013, Paris.

***L'inscription d'un participant au Trail des Grands Couteliers – L'Edition du Phoenix, atteste qu'il a pris connaissance de ce règlement 2026 et qu'il s'engage à en respecter sans restriction l'ensemble des dispositions.***

Mis à jour le 31/10/2025

Association Team GC - Raid multisports

Présidente: Laurine RAUD, Trésorier: Michaël PLUYAUD, Secrétaire: Carole LAPOUGE

Contact : Laurine RAUD (06.85.68.10.25) - Michaël PLUYAUD (06.33.84.55.00)

Email : [teamgc24@gmail.com](mailto:teamgc24@gmail.com) – Page facebook : [TEAM GC](#)

Site web : <https://www.team-gc24.com>

